



---

## Compte-rendu provisoire de l'Assemblée générale du STU du 3 avril 2013 à 12h30 – Salle IV (Fontenoy)

---

### I. Election du Président de l'Assemblée

Après s'être brièvement présenté, le Président du STU a annoncé l'élection du Président de la séance. Vincent Vaurette a proposé Ana Dumitrescu ; proposition adoptée par l'Assemblée.

### II. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente de séance a proposé l'adoption de l'ordre du jour, lequel a été adopté à l'unanimité.

### III. Désignation des scrutateurs pour avril 2013 / mars 2014

La Présidente de séance a lu la liste des scrutateurs proposés pour l'année à venir afin de s'assurer de leur présence dans la salle. Ils ont été élus par l'Assemblée : Mmes Rachida Benshila, Marie-Pierre Blanco, Helen Connor, Annick Coueffe, Catherine Domain, Jony Pyles-Szczepanik et MM. O. Exbrayat, O. L'helgouach, D. Storti et M. Tukaj.

### IV. Désignation des Commissaires aux Comptes pour avril 2013 / mars 2014

Deux personnes ont été proposées au poste de Commissaire aux Comptes. Ils ont été élus par l'Assemblée : Mmes Norma Gonzalez de German et Ayelecht David.

### V. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée ordinaire du 11 avril 2012

Le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2012 est adopté sans modification.

### VI. Présentation du rapport d'activité du Bureau et du Conseil pour l'exercice avril 2012 / mars 2013

Le Président du STU a invité l'Assemblée à prendre connaissance du compte rendu des activités du STU durant l'année qui vient de s'écouler. Suite à l'élection du Conseil, 8 membres sont entrés au Bureau exécutif, parmi lesquels 4 ont été Secrétaires généraux tournants. Des groupes de travail ont été créés avec des leaders par groupe et par thème. Il a été précisé que les collègues non membres du STU peuvent également intégrer ces groupes de travail. En outre, le STU a continué à rencontrer HRM mensuellement. La circulaire sur le redéploiement a d'ailleurs fait l'objet de deux Flashs afin d'expliquer quelles étaient les propositions du STU à l'Administration.

Andréa Leveque a souhaité que soit apportée une légère modification, car le compte rendu mentionne la liste des candidats pour le Conseil sans qu'il n'y ait la liste du Bureau exécutif.

Ronan Grippay regrette par ailleurs que les démissions des membres du Conseil ne soient pas répertoriées, ni le fait que le Conseil ait demandé la démission du Président. De même, il faudrait parler de 6<sup>e</sup> Bureau à partir d'avril. La Présidente estime cependant que l'on ne peut pas parler de 6<sup>e</sup> Bureau car le Bureau n'a pas changé. Il reste donc le 5<sup>e</sup>.

VII. Présentation du rapport financier 2012 du Secrétaire général et acceptation du mandat de l'Expert-comptable pour l'exercice 2013

Le rapport financier a été présenté par le Président du Syndicat. Il a été précisé que les comptes sont positifs et qu'ils sont vérifiés par un Commissaire aux Comptes et un expert-comptable. Par ailleurs, il a été décidé de dégager plus de moyens pour faire appel aux juristes car le STU a besoin de davantage de conseils juridiques, qu'il s'agisse de juristes à l'UNESCO ou à la FICSA afin de défendre toujours plus efficacement le personnel. Le Président du STU est également revenu sur l'enquête salariale des GS, pour laquelle des collègues sont allés à New York, il y a quelques semaines.

L'Assemblée générale a validé les comptes et renouvelé le mandat de l'expert-comptable pour un an.

VIII. Proclamation des résultats des élections du Bureau exécutif du STU

Résultats des élections du Bureau exécutif du STU du vendredi 22 mars 2013. La majorité des conseillers ont pris part au vote. Les 6 membres élus sont :

- Elia Matias
- Alexander Schischlik
- Vincent Vaurette
- Andréa Leveque
- Amani El-Sheikh
- Philippe Pypaert

Suite à cette élection, Elia Matias a été élu Président du STU. Le Président invite l'ensemble des collègues à l'aider dans sa tâche. Deux Secrétaires généraux ont été désignés pour l'année : Vincent Vaurette et Alexander Schischlik. Par ailleurs, concernant les quatre postes de Conseillers vacants, le STU a décidé de procéder à une élection partielle afin de les pourvoir.

IX. Discussion de l'Assemblée sur la situation actuelle de l'UNESCO (redéploiement, etc.)

A la suite de la publication de la circulaire fin janvier 2013, deux réunions ont été programmées avec HRM. Le point sur la circulaire a été systématiquement maintenu à l'ordre du jour des discussions, l'objectif ayant été d'identifier les buts de l'Organisation. Dans cette optique, il a été demandé au juriste du STU d'établir une stratégie.

Une collègue s'interroge cependant sur la stratégie commune avec l'AIPU. Ce dernier a fait circuler un questionnaire concernant la circulaire. Cette collègue soutient les positions du STU mais s'est étonnée que lors du Conseil exécutif il n'y ait pas eu d'action commune envisagée. L'AIPU est-elle décidée à continuer la politique de la chaise vide ? A propos du débat sur la circulaire, son sentiment est que l'administration se couvre mais que finalement ce mécanisme ne sera même pas mis en place. C'est d'après elle ce que suggère DIR/HRM. Par ailleurs, les contrats n'étant que de deux ans, rien n'oblige l'Administration à les renouveler. Par conséquent, il faudrait chercher ce qu'il y a dans l'ombre de cette circulaire. Les dernières annonces sur l'évolution du personnel font d'ailleurs état en grande partie de séparations.

Le Président du STU a souligné tout l'intérêt de cette question et rappelé que le STU et l'AIPU ont lancé un groupe de travail commun. Cependant, la situation des deux associations est différente car le STU est toujours à la table des négociations avec HRM alors que l'AIPU n'y prend plus part depuis 2011. Cela explique par ailleurs qu'avant que ne soit validé le projet final, l'AIPU a proposé un contre-projet, et ce alors que le STU avait négocié des mois durant avec HRM, paragraphe par paragraphe. Par conséquent, toutes les positions ne sont pas identiques avec l'AIPU. Or, c'est le Conseil exécutif lui-même qui a demandé l'élaboration de cette circulaire. Beaucoup de dispositions de la circulaire ne font que rappeler des règles existantes dans les textes de l'UNESCO, et cela rend d'autant plus difficile l'identification des objectifs de cette circulaire. Ana Dumitrescu estime qu'il ne faut pas trop s'en inquiéter, ce texte n'étant selon elle qu'une réaction de l'Administration à la demande des Etats membres. Elle estime par ailleurs qu'il serait dans l'intérêt de l'Organisation de n'avoir qu'une seule association du personnel.

Sur la question de l'AIPU et de la participation aux réunions avec HRM, un membre du Bureau exécutif souhaite rappeler l'objectif de HRM, qui est également de défendre le personnel. Il espère que nous allons progressivement vers un rapprochement significatif entre les deux entités. Il insiste également sur le fait qu'il y a une circulaire sur le redéploiement, mais pas encore de redéploiement. Il ne s'agit que d'une stratégie de l'Administration pour se couvrir si un jour il y a un redéploiement. Par ailleurs, le redéploiement ne s'appliquera que lorsqu'il y aura une situation où des services entiers ou des groupes entiers de personnes seront déployés. Or, la restructuration est l'un des droits de l'Administration.

Il a été demandé si le STU pouvait demander des informations précises sur les cas de suppression de postes à l'UNESCO. Il s'agit ici de se référer aux documents publiés mensuellement par HRM sur les mouvements de personnel. A ce titre, il serait intéressant de savoir s'il s'agit de séparation volontaire, de départ à la retraite, ou autre. Par ailleurs l'outil de bilan de compétences n'est toujours pas opérationnel. Le Président du STU rappelle qu'une démonstration de l'outil devait être faite aux associations du personnel le 15 février 2013. Cela a été renvoyé au début de l'année 2014. En outre, 240 annonces de PA seront publiées prochainement. En ce qui concerne la question financière, personne ne sait quand les Etats-Unis paieront leur cotisation en retard et s'ils contribueront à nouveau. Sur certains aspects, il y a une course aux « calendes grecques » entre le Secrétariat et les Etats membres. Cependant, les Etats refuseront de refaire un biennium tel que celui qui vient de se clôturer.

Un membre du personnel rappelle qu'à une époque, les détails étaient indiqués sur la liste. Hors, la majeure partie des séparations du dernier document était des départs à la retraite. Il faut donc se demander s'il n'y aurait pas une volonté de faire peur. Le STU devrait demander que soient mentionnés sur la liste la raison des séparations.

#### X. Divers

Point sur l'enquête salariale des GS qui s'est déroulée en février dernier. L'effort a été dirigé vers l'évitement d'une baisse de salaire, à la différence de ce qui s'est passé à Rome et Bangkok notamment. La DG ne touchera probablement pas aux salaires des membres du personnel actuels mais pour les nouveaux, les salaires seront diminués. Dès lors, en terme d'éthique, comment gérer le fait qu'il y ait deux poids et deux mesures ? En l'état actuel des connaissances, les résultats pour Paris ne sont pas connus.

La Présidente de séance a déclaré close cette Assemblée générale ordinaire du STU.